

Assemblée générale annuelle : du 15 février 1996

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives des sciences et compte rendu des séances de la Société**

Band (Jahr): **49 (1996)**

Heft 1: **Archives des Sciences**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 FÉVRIER 1996

sous la présidence de Mme Mina Buchs

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE POUR L'EXERCICE 1995

Au cours de l'exercice 1995-1996, le comité s'est réuni à huit reprises et le bureau une fois.

Le 16 février 1995 a eu lieu l'assemblée générale annuelle à l'issue de laquelle Monsieur Gérard de Haller a présenté un exposé fort instructif sur la politique de la science en Suisse.

Le 13 mai, une excursion nous a conduits aux Cascades des Hérissons. Au cours de cette sortie, Monsieur Charpin, des Conservatoire et Jardin botaniques nous a décrit la flore locale avec à la fois compétence et gentillesse.

Le 21 juin nous nous sommes réunis au Muséum pour visiter le laboratoire de microscopie électronique à balayage et de microscopie à rayons X, sous l'expertise conduite de notre secrétaire, Monsieur Wüest. Nous avons ensuite pu admirer de magnifiques photos, faites par Monsieur Wüest, avec le microscope à balayage.

Le 18 septembre nous avons été une trentaine à visiter le Jardin des Cinq Sens, à Yvoire. Cette excursion avait été organisée conjointement par notre Société et celle de botanique.

Le 28 octobre, nous avons visité le laboratoire de Glaciologie et de Géophysique de l'Environnement à Grenoble et écouté une très intéressante conférence du professeur Claude Boutron, directeur de ce laboratoire. L'après-midi du même jour, nous avons fait une visite guidée des cuves de Sassenages.

Les 10 et 11 novembre a eu lieu notre colloque d'automne, organisé par Messieurs Michel Grenon de l'Observatoire et Pierre Kunz de la Section des Sciences de la Terre. Ce colloque était consacré à l'impact régional des modifications climatiques au XXI^e siècle. Son but était à la fois de faire le point sur l'évolution, prévisible ou non, du climat dans les 20 à 30 prochaines années et de dresser une sorte d'inventaire des effets possibles de cette évolution dans nos régions. Six conférenciers nous ont présenté différents aspects de ce problème. La table ronde qui a suivi a permis d'établir un débat entre le public et les conférenciers. La participation, environ 60 personnes, a été assez bonne.

Le 7 décembre nous avons rendu hommage à notre plus ancien membre d'honneur, le professeur Augustin Lombard, pour marquer l'année de ses 90 ans. Devant une assistance de plus de 80 personnes, le professeur Jean Charollais, qui a succédé à Monsieur Lombard dans la chaire de géologie, nous a parlé de son maître et de l'école

qu'il a formée. Ce fut ensuite le tour du Dr Pascal Kindler, chargé de cours à la Section des Sciences de la Terre, de présenter un exposé fort intéressant intitulé «Augustin Lombard, un précurseur de la stratigraphie séquentielle».

Le 25 janvier 1996, une conférence-débat sur le génie génétique, organisée par le professeur Denis Duboule, du Département de biologie animale, nouveau membre de notre comité, nous a permis d'entendre, après une introduction par l'organisateur sur les animaux transgéniques, Madame Astrid Rod, de l'Office vétérinaire cantonal, qui nous a parlé des aspects législatifs de la transgénèse animale. Le professeur Bernard Mach a ensuite présenté une conférence très intéressante sur la thérapie génique. Une discussion générale a mis un terme à cette soirée qui avait attiré plus d'une centaine de personnes.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons également organisé deux séances de communications, au cours desquelles 12 communications furent présentées, dont certaines ont déjà été publiées dans les «Compte rendu des séances de la Société»; les autres le seront prochainement.

Effectifs de la Société

Notre Société compte aujourd'hui 239 membres, soit:

- 1 membre bienfaiteur
- 15 membres d'honneur
- 223 membres ordinaires

Au cours de cet exercice, nous avons enregistré trois démissions et accueilli onze nouveaux membres.

Nous avons hélas eu la tristesse de perdre deux de nos membres, le professeur Roger Hess et Monsieur Philippe Desmartins. Leurs nécrologies ont été présentées par les professeurs Pierre Extermann et Alan Williams respectivement.

Nous avons aussi eu le plaisir de voir deux de nos membres récompensés par des prix importants. Le prix Greensfelder a été décerné par le Jardin botanique du Missouri à Monsieur Rodolphe Spichiger, directeur des Conservatoire et Jardin Botaniques, et le prix quadriennal de la Ville de Genève pour la science à notre ancien recteur, le professeur Martin Peter. Je leur adresse, au nom de tous les membres de notre Société, mes plus vives félicitations.

Etat des finances

Je dois rappeler ici ce qui vous a déjà été dit l'an dernier, à savoir que les cotisations ne suffisent plus à couvrir tous les frais, notamment ceux des publications. Le subside que le Canton nous allouait depuis de nombreuses années a été dans un premier temps fortement réduit, puis totalement supprimé. Nous pensions, la Société de physique et d'Histoire naturelle étant la plus ancienne société scientifique de Genève et faisant partie du patrimoine culturel et scientifique de notre Canton, que nous pourrions obtenir qu'un minimum de soutien soit rétabli. Cela n'a hélas pas été l'avis de la présidence du département de l'instruction publique, malgré le fait que notre cause ait

été brillamment défendue par l'un de nos membres, Monsieur Hervé Burdet, ancien Président du Grand Conseil, que je remercie vivement ici. Nous sommes probablement la seule Société d'une certaine importance à avoir vu sa subvention cantonale totalement supprimée par notre ministre de la culture.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce rapport sans adresser ma gratitude aux membres du comité qui m'ont apporté une aide efficace et leur savoir-faire dans la conduite des activités de notre Société. Ils se sont engagés pleinement pour mener à bien cette tâche. Qu'ils trouvent ici le témoignage de ma reconnaissance.

| | | | | |
|-------------------|---------|---------|--------|------------|
| Archs Sci. Genève | Vol. 49 | Fasc. 1 | pp. 77 | Avril 1996 |
|-------------------|---------|---------|--------|------------|

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 FÉVRIER 1996

MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, adoptés dans leur forme complète par l'Assemblée générale du 8 février 1978, ont été modifiés partiellement à cinq reprises, la dernière datant du 6 mars 1991. Ils ont été publiés dans leur état à cette date dans les *Archives des Sciences* (1991) vol. 44, fasc. 1, pages 141-146.

L'Assemblée générale de notre Société a, le 15 février 1996, approuvé à main levée et à l'unanimité les modifications suivantes, apportées aux articles 4 et 15.

Le nouvel intitulé est mis en caractères gras.

Art. 4 L'Assemblée générale est convoquée au début de l'année par le Comité. Elle entend les rapports annuels et procède aux élections. Tous les membres **ou délégués** ont le droit de vote; cependant ce droit est limité à une voix par membre collectif et les membres bienfaiteurs ont voix consultative (**à moins qu'ils ne soient également membres ordinaires**).

Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par décision du Comité ou à la demande d'au moins un cinquième des membres.

Art. 15 **Le titre de membre ordinaire peut être accordé à des personnes de formation universitaire ou de profil équivalent, exerçant une activité dans des domaines des sciences exactes ou naturelles tels que l'enseignement, la recherche, la vulgarisation scientifique.**

Tout candidat au titre de membre ordinaire doit adresser une demande d'admission écrite au Président; elle doit être appuyée par deux membres ordinaires. Le Comité décide de l'admission des nouveaux membres ordinaires en se fondant sur la valeur des titres et les travaux du candidat.

